



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DU NIGER
LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

Vendredi 17 mai 2002

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Il m'est agréable d'accueillir Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Niger auprès du Saint-Siège.

Je vous remercie des aimables paroles que vous m'avez adressées ainsi que des salutations que vous m'avez transmises de la part de Son Excellence M. Tandja Mamadou, Président de la République du Niger. Je vous saurais gré de lui faire parvenir en retour, ainsi qu'au peuple nigérien, les vœux cordiaux de bonheur et de prospérité que je forme pour tous.

2. Je suis particulièrement sensible à votre attention à l'égard des engagements humanitaires de l'Église dans votre pays. Il faut souhaiter que les efforts accomplis par les différentes composantes du peuple nigérien contribuent au développement global, qui ne peut se limiter à un mieux-être matériel, mais qui doit conduire à un véritable épanouissement des personnes dans leur dimension humaine et spirituelle, ainsi qu'à des progrès dans la vie sociale. Il revient en premier lieu aux acteurs locaux de la vie politique, sociale et économique de s'engager avec une générosité et une probité toujours plus grandes — car tout engagement public est un service de son peuple — dans la promotion d'initiatives qui permettront à tous les habitants d'être des protagonistes de la construction nationale et de profiter équitablement des bienfaits du développement. Beaucoup d'habitants du pays vivent dans des conditions de pauvreté extrême, causées en particulier par la pénurie alimentaire et le déficit céréalier. Je souhaite vivement que la communauté internationale poursuive et intensifie son soutien pour venir en aide aux populations et pour réduire la dette du pays, afin de donner une espérance nouvelle aux générations de

demain. Personne ne peut se désolidariser de ceux qui manquent du nécessaire pour vivre et qui sont, de ce fait, blessés dans leur dignité. On sait aussi qu'une telle situation de détresse ne peut à long terme qu'engendrer des conflits locaux ou régionaux.

3. La lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes passe aussi, vous le savez, par l'éradication du fléau de l'analphabétisme. L'éducation, qui est un droit fondamental de l'homme et de la femme, ne peut que favoriser la croissance humaine et morale d'une nation et son édification sociale, offrant aux jeunes générations la possibilité de s'engager dans la transformation de la société et dans la mise en pratique des valeurs universelles telles que la solidarité, le sens du bien commun, le respect de la vie humaine et l'accueil de l'étranger. Dans cet esprit, l'implantation de structures d'enseignement toujours plus adaptées est nécessaire à la formation intellectuelle, humaine, spirituelle, morale et civique des personnes. Par ses œuvres d'éducation, l'Église catholique est toujours disposée à mettre ses institutions et son expérience au service d'un tel projet de promotion intégrale des personnes et de construction sociale, selon l'esprit qui la caractérise et les valeurs dont elle est porteuse. Pour réaliser cette tâche importante, la confiance des Autorités civiles lui est précieuse.

4. Vous soulignez, Monsieur l'Ambassadeur, le rôle croissant joué par le Saint-Siège dans la résolution et la gestion des conflits dans le monde. L'Église souhaite prendre sa part à l'affermissement de l'unité et de la fraternité entre les personnes et entre les peuples, dans le respect des richesses humaines, spirituelles et culturelles propres à chacun. En collaboration avec les autres composantes de la nation, elle désire s'engager à tout mettre en œuvre pour que les Nigériens puissent vivre dans la paix, fruit de la justice, de l'équité et du respect des droits de l'homme, parmi lesquels le droit à la liberté religieuse qui en constitue un aspect fondamental inscrit dans la Constitution de votre pays.

Dans le contexte actuel où de nombreux conflits continuent à ensanglanter le Continent africain, les religions ont le devoir de participer à l'établissement d'une paix juste et durable. Comme cela a été souligné lors de la rencontre d'Assise le 24 janvier dernier, elles sont appelées à collaborer entre elles, s'attachant à éradiquer les causes sociales et culturelles qui conduisent à la violence, au mépris de l'autre et à la désagrégation des solidarités humaines. En s'unissant pour enseigner la dignité de la personne et en éveillant les consciences au sens de la fraternité humaine, les religions créent des ponts entre les hommes et apportent ainsi un précieux service au développement des peuples. Je souhaite que les relations de connaissance et d'amitié sincère qui existent au Niger entre chrétiens et musulmans entretiennent un esprit de compréhension mutuelle, pour dissiper les peurs et pour favoriser la rencontre sincère entre les personnes.

5. C'est dans cet esprit de dialogue avec toutes les forces vives du pays, sans distinction, que l'Église catholique au Niger entend collaborer fraternellement et loyalement à la construction d'une nation où chacun pourra bénéficier des fruits de la croissance, avec une attention spéciale envers les plus pauvres. Je me réjouis que la communauté catholique, quoique numériquement

minoritaire, soit reconnue et appréciée par les responsables de la vie civile et par le peuple nigérien. Permettez-moi, Monsieur l'Ambassadeur, de saluer bien chaleureusement par votre intermédiaire les Évêques et les catholiques présents dans votre noble pays. Désireuse, à la suite du Christ, de se mettre au service de tous dans des domaines aussi divers que la santé, l'éducation, l'action sociale et caritative, l'Église catholique souhaite ardemment apporter, par des moyens qui renforcent et promeuvent la solidarité, une contribution spécifique et déterminante à une véritable culture de la paix (cf. *Ecclesia in Africa*, n. 138).

6. Monsieur l'Ambassadeur, alors que commence officiellement votre mission auprès du Siège apostolique, je vous offre mes vœux cordiaux pour la noble tâche qui vous attend. Soyez assuré que vous trouverez ici, auprès de mes collaborateurs, l'accueil attentif et compréhensif dont vous pourrez avoir besoin.

Sur Votre Excellence, sur les responsables de la nation et sur le peuple nigérien tout entier, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction du Tout-Puissant.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XXV/1 p.755-758.

L'Osservatore Romano 18.5.2002 pp.6, 9.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.23 p.7.

© Copyright 2002 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana